

**Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEVUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES

Total délégués présents : 36/64

Pouvoirs	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. GUITHON Jacky
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. GATINEAU Dominique
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à M. BOULARD Stéphane
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à Mme LESAUVAGE Ghislaine

Total représentés : 07/64

Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE

Total présents et représentés : 43/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : REDEVANCE DES RESERVES DE SUBSTITUTION – DELIB N°104 CS DU 27-11-2023

Le SmVSA porte plusieurs emprunts liés à la réalisation des réserves, dont les remboursements sont pour 2023 :

- Réserve des Autizes 114 580,80 €
- Réserves de la Vendée 272 183,42 €

Ces montants sont intégralement couverts par une réversion du délégataire au travers d'une surtaxe prélevée sur chaque exploitant.

Pour le bassin de la Vendée

La reversion demandée sera équivalente à la somme :

- Remboursement des emprunts 2024
- Auxquels se rajoutent les taxes foncières et frais divers
- La mission d'études des compteurs télétransmis

La reversion demandée serait de 295 000€.

Pour le bassin des Autizes

La reversion demandée sera équivalente à la somme :

- Remboursement des emprunts 2024
- Auxquels se rajoute les taxes foncières et frais divers

La reversion demandée serait de 125 000€.

Afin d'améliorer la lisibilité des dépenses liées aux réserves et la transparence financière vis-à-vis de la Taxe GEMAPI, le SmVSA pourrait envisager la possibilité de mettre en place un budget annexe. Ce point sera présenté au moment du débat d'orientation budgétaire de 2024.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le



ID : 085-258501634-20231127-DELIB1042023-DE

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité valide les montants de réversion et autorise le
Président à :

- Solliciter le concessionnaire pour le versement de ces réversions et les inscrire au budget 2024
- Solliciter les services de l'Etat pour mettre en place un budget Annexe afin d'assurer la transparence de gestion.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER